RÉPUBLIQUE DU MALI

MINISTÈRE DE LA POPULATION ET
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

JEUNESSE ET MARCHE DU TRAVAIL AU MALI

75% du revenu des jeunes provenant du secteur informel ou 20% de niches fiscales

LA BANQUE MONDIALE

UNFPA

NATIONAL TRANSFER ACCOUNTS
"Understanding the generational economy"
CREG
CONSORTIUM RÉGIONAL POUR LA RECHERCHE EN ECONOMIE GÉNÉRATIONNELLE

CREFAT
Centre de Recherche en Economie et Finance Appliquées de Thiès

JEUNESSE ET MARCHE DU TRAVAIL AU MALI

75% du revenu des jeunes provenant du secteur informel ou 20% de niches fiscales

Le marché du travail au Mali est caractérisé par un secteur informel très important. Ce secteur informel s'organise autour des petites activités de transformation, de services et de commerce. Il induit des effets appréciables en termes d'intégration économique et de régulation sociale.

Bien qu'il subisse de nombreuses contraintes, le secteur informel malien recèle de nombreux atouts notamment une plus grande flexibilité de création d'emplois. La plus grande part des emplois en milieu urbain sont des emplois informels dans le commerce de détail ou dans le secteur des employés de maison. En effet, dans la capitale Bamako, l'emploi dans le secteur formel (privé et public) ne représenterait que 23% de l'emploi total.

Dans la population active, la proportion de chômeurs est élevée du fait des caractéristiques du marché et de la population comme indiquées plus haut. Le chômage, phénomène qui touche fortement les jeunes, est plus présent en milieu urbain. Selon l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP 2015), les jeunes 15 à 24 ans représentent plus de 64% de l'effectif total des chômeurs, les jeunes femmes étant proportionnellement plus touchées avec 54,5% que les jeunes hommes (45,5%). En outre, 12,6% des enfants âgés de 6 à 14 ans sont occupés. On constate dans l'analyse des données d'enquêtes réalisées entre 2004 et 2015, que des inégalités persistent dans l'accès à l'emploi entre hommes et femmes et entre milieu urbain et milieu rural.

Au niveau national, le taux de chômage en 2015 est de 10,6% (7,8% chez les hommes contre 13,9% chez les femmes). Les jeunes de 15 – 24 ans sont les plus affectés par le chômage avec un taux de 22,5% (de loin supérieur au niveau national). Le taux de chômage diminue avec l'âge. L'analyse du chômage selon le niveau d'éducation montre que le chômage augmente avec le niveau d'éducation. Les individus ayant un niveau de scolarisation de niveau secondaire ou supérieur connaissent des taux de chômage plus grand. Il est à noter également que le taux de chômage des jeunes issus du niveau secondaire est supérieur à la moyenne nationale, ce qui illustre bien la mauvaise adéquation entre les qualifications acquises dans le système de formation initial et les besoins des entreprises et autres acteurs économiques sur le marché du travail.

Place de l'emploi dans le dividende démographique

Le dividende démographique ne peut être atteint que si les compétences acquises se traduisent par une activité productive. Bien que les taux de croissance démographique ralentissent dans de nombreux pays africains, la taille de la population jeune en Afrique va continuer de croître. En 2050, plus de 400 millions d'Africains auront entre 15 et 24 ans, soit plus du double du nombre actuel[1].

En ajoutant à ce chiffre la population en âge de travailler, les pays africains seront confrontés au défi de créer suffisamment de possibilités d'emplois stables. En cas d'échec, les conséquences seront graves pour l'économie de ces pays : augmentation du nombre de jeunes chômeurs ou d'inactifs ; un secteur informel en pleine croissance avec une faible productivité ; une plus petite proportion de travailleurs salariés.

Si de nombreux jeunes ne peuvent pas trouver d'emploi et avoir un revenu satisfaisant, l'explosion démographique des jeunes pourrait nuire à la croissance économique, la paix et la sécurité. L'expérience de nombreux pays a montré qu'une population importante de chômeurs jeunes et frustrés, est potentiellement une source d'instabilité sociale et politique.

Pourtant, avec les bons investissements, les pays pourront exploiter l'explosion démographiques des jeunes en faveur de la croissance économique et améliorer la vie des jeunes d'aujourd'hui et de demain.

www.Flickr.com

[1] Population Référence Bureau, 2013

Encadré 1 : Notion de dividendes démographiques

Le premier dividende démographique est lié à la transition démographique. La transition démographique désigne le passage d'une économie rurale et agraire, caractérisée démographiquement par des taux élevés de natalité et de mortalité, à une économie urbaine et industrialisée, caractérisée par une baisse de ces deux taux. Dans un premier temps, lorsque les deux taux baissent, avec moins de naissances, la population active augmente relativement plus vite que le reste de la population. Autrement dit, le nombre de producteurs (population active) augmentent relativement plus vite que celui des consommateurs. Dans ce cas-là, l'économie dispose de plus de ressources et, toutes choses égales par ailleurs, à productivité, taux de participation et taux de chômage inchangés, l'augmentation de la part de la population active augmente mathématiquement la production par tête. D'où le premier dividende démographique.

Normalement, ce premier dividende démographique peut durer plusieurs décennies jusqu'à ce que la diminution de la fécondité réduise le taux de croissance de la population active et que la baisse de la mortalité des personnes âgées accélère l'augmentation de leur nombre. Un second dividende démographique est possible.

Ceci dépend de la stratégie dont le pays se dote afin de faire face au vieillissement, notamment le mode de financement de la retraite. Le financement de la retraite peut se faire soit par un transfert en instant « t » (par le soutien familial ou par un système de pension publique dans le cas du système de répartition), soit par un transfert inter temporel, c'est-à-dire épargner pour financer le vieillissement futur.

Un second dividende démographique peut apparaître seulement via le deuxième mode de financement de la retraite. En effet, une population ayant une part importante de personnes travaillant jusqu'à un âge relativement avancé et vivant une longue période de retraite anticipe le vieillissement de la société et est fortement incitée à accumuler des actifs. En l'absence de transfert familial ou public, la population est plus incitée à accumuler des actifs afin de faire face aux dépenses futures. Il y a donc accumulation massive des actifs. Que ces actifs soient investis dans le pays ou à l'étranger, le revenu national augmente. (Source : CREFAT, 2016a).

Le secteur informel domine le marché du travail aussi bien chez les jeunes que dans toute la population

Le profil moyen par âge du revenu du travail est calculé en prenant la moyenne par âge de la rémunération des salariés plus la moyenne par âge du revenu de l'auto-emploi. Il correspond au revenu perçu par chaque individu de la population en fonction de son âge. Ainsi, le revenu du travail se compose de deux parties : le revenu du travail salarié et le revenu de l'auto-emploi (ou travail non salarial). Le graphique ci-dessous présente le profil moyen du revenu du travail avec ses deux composantes. Il indique la situation en termes de revenu tiré du travail par un individu en fonction de son âge.

Graphique 1 : Profil moyen du revenu du travail et ses composantes

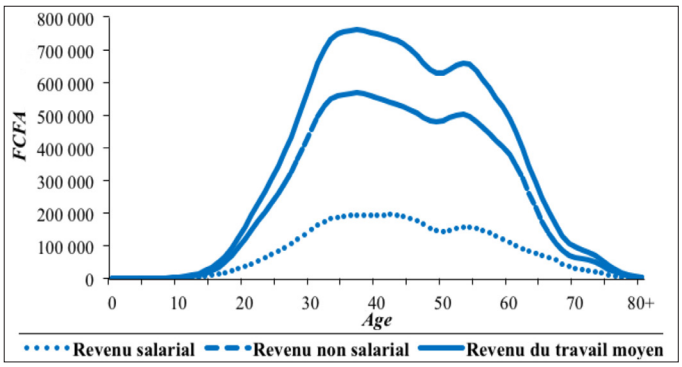

Source : CREG / CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données de 2015.

L'analyse du profil moyen du revenu du travail fait ressortir les points saillants suivants :

- le profil du revenu du travail augmente avec l'âge et atteint son niveau le plus élevé à l'âge de 37 ans avec un montant de 760 854 FCFA ;
- à partir de 6 ans, les enfants commencent à générer un revenu du travail, signe de l'existence du travail des enfants souvent compris par les communautés comme un élément de socialisation ;
- quel que soit l'âge, le niveau de revenu de l'auto-emploi est largement supérieur à celui de l'emploi salarié ;
- le maximum du revenu de l'auto-emploi est atteint à l'âge de 37 ans (près de 568 000 FCFA) alors que celui de l'emploi salarié n'intervient que 5 années plus tard, i.e. à l'âge de 42 ans, et pour un revenu 3 fois inférieur (environ 195 000 FCFA) ;
- les jeunes s'activent beaucoup plus dans le secteur informel : les jeunes du groupe d'âge 15-35 ans gagnent dans l'auto-emploi 284 000 FCFA en moyenne, soit 3 fois le revenu qu'ils touchent dans un travail salarié ;
- l'auto emploi qui est dominé par le secteur informel occupe plus de personnes que le travail salarié. Les personnes ont tendance à s'installer à leur propre compte, le Mali étant un pays de « dioula » (commerçants) et le commerce et le secteur informel étant très développés.

Le graphique 2 ci-dessous présente le profil agrégé de revenu du travail et de ses composantes. Le profil agrégé étant le profil moyen multiplié par les effectifs par âge de la population, met en exergue l'évolution du revenu du travail en fonction à l'échelle nationale.

Graphique 2 : Profil agrégé du revenu du travail et ses composantes

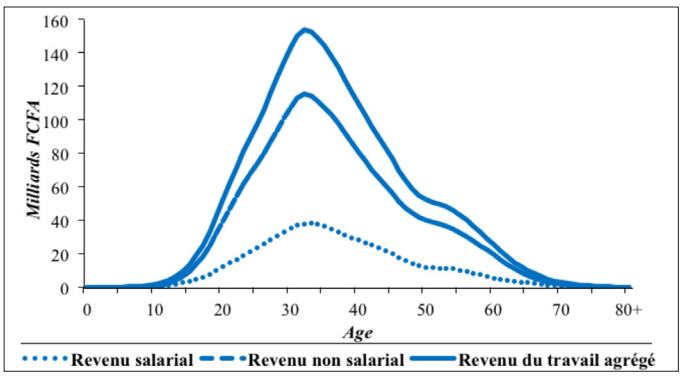

Source : CREG / CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données de 2015.

www.Flickr.com

Au niveau national, le profil agrégé du revenu du travail augmente avec l'âge et atteint un pic de 154 milliards de FCFA à l'âge de 32 ans. En effet, dans la tranche d'âge 6-32 ans, le profil agrégé du revenu du travail croit beaucoup plus vite, contrairement à la tranche d'âge 33 ans et plus où il diminue de façon significative. A l'image du profil moyen où le revenu non salarial domine le revenu salarial, on observe également au niveau du profil agrégé que le revenu de l'auto-emploi demeure supérieur au revenu salarial quel que soit l'âge.

Le revenu du travail des jeunes du groupe d'âge 15-34 ans estimé à 1963 milliards de FCFA, soit 51% du revenu de toute la population. Ce revenu des jeunes est essentiellement tiré du travail non salarié qui y contribue à hauteur de 75%. De façon générale, il est à noter qu'au niveau national, l'auto-emploi génère plus de revenu que le travail salarié. Le revenu agrégé de l'auto-emploi s'élève à 2900 milliards de FCFA, représentant 3/4 du revenu du travail et 43% du PIB de 2015.

Encadré 2 : Notion du déficit du cycle de vie

Pour les individus d'un âge a donné, le déficit du cycle de vie, noté *LCD*, se définit comme étant la différence entre leur consommation *C(a)* et le revenu de leur travail *YL(a)* :

$$LCD\ (a) = C(a) - YL(a)$$

Il permet d'analyser les besoins de consommation à satisfaire à chaque âge en respectant le niveau des agrégats de consommation et de revenu du travail des comptes nationaux.

Le LCD de l'âge a mesure la demande totale de réallocations de tous les individus d'âge a. Un *LCD(a)* positif indique un surplus de consommation (ou un déficit de revenu) nécessitant des réallocations provenant d'autres groupes d'âge avec un surplus de revenu. A l'inverse, un LCD(a) négatif désigne un surplus de revenu, ce dernier pouvant être utilisé pour financier la consommation des groupes d'âge en situation de déficit.

Source : Adapté de CREFAT (2016a)

Les jeunes économiquement dépendants jusqu'à l'âge de 26 ans

Pour analyser le déficit du cycle de vie, les profils de consommation et de revenu du travail sont superposés dans le même graphique. Les parties du graphique où la courbe de consommation se situe au-dessus de la courbe de revenu concernent les individus en situation de déficit. Ils sont donc dits économiquement dépendants. Par contre, les groupes d'âge pour lesquels la courbe de consommation se situe en dessous du revenu sont ceux qui dégagent un surplus économique. Les graphiques 3 et 4 ci-dessous présentent la situation au niveau moyen et au niveau agrégé respectivement.

Graphique 3 : Profils moyens de consommation et du revenu du travail

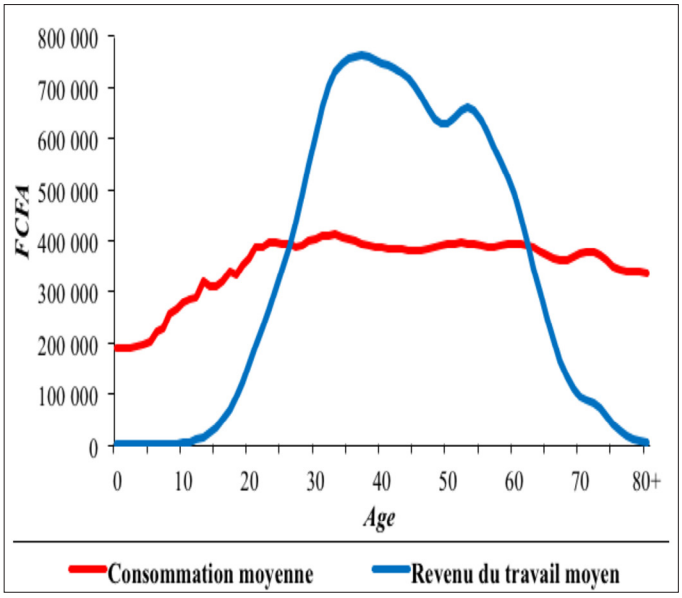

Source : CREG / CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données de 2015

Graphique 4 : Profils agrégés de consommation et du revenu du travail

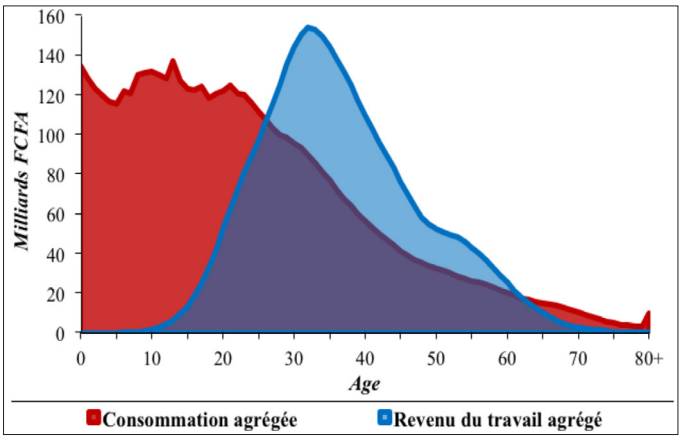

Source : CREG / CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données de 2015.

Entre 15 et 26 ans, la consommation des jeunes est supérieure à leur revenu du travail, ce qui traduit une situation de dépendance économique. C'est à partir de l'âge de 27 ans que le niveau de leur revenu dépasse celui de leur consommation : ils commencent à dégager un surplus économique. En effet, un jeune du groupe d'âge 15-26 ans consomme en moyenne 363.000 FCFA alors que son revenu de travail est estimé à 187.000 FCFA, d'où un déficit moyen de 176.000 FCFA à combler. Ainsi, les jeunes du groupe d'âge 15-26 ans ont besoin de transferts pour pouvoir subvenir à ses besoins de consommation.

A l'opposé, les jeunes de 27 à 35 ans ont un niveau de revenu supérieur à leur consommation. Toutefois, bien que la hausse du revenu soit très significative entre 27 et 35 ans, l'excédent de revenu dégagé par cette tranche d'âge est en moyenne plus faible que celui de l'ensemble des tous les individus qui génèrent un surplus économique. Etant donné que le revenu est souvent fonction de l'expérience et que la plupart de ces jeunes sont en début de carrière professionnelle, le revenu qu'ils tirent de leur travail se révèle encore moins important. En effet, il leur faudra attendre l'âge 37 ans et 42 ans respectivement dans le secteur informel et le secteur moderne pour qu'ils atteignent les niveaux de revenu moyen les plus élevés.

Au niveau national, la consommation agrégée des jeunes de 15-26 ans est estimée à 1431 milliards de FCFA pour un niveau de revenu agrégé de 692 milliards de FCFA. Ainsi le groupe d'âge 15-26 ans présente, à lui seul, un déficit de 737 milliards de FCFA représentant 11% du PIB de 2015. Il est à noter également que ce groupe d'âge contribuent pour 27% à la consommation nationale alors qu'il ne produit 17% du revenu du travail national.

Concernant les jeunes en situation de surplus économique (26-35 ans), leur consommation agrégée s'élève à 823 milliards de FCFA et représentant 15% de la consommation nationale. Le revenu de leur travail est estimé 1271 milliards de FCFA dont 75% provient de l'auto-emploi qui est généralement dominé par le secteur informel dans les pays africains. Le surplus économique généré par ce groupe d'âge est 448 milliards de FCFA, soit 6% du PIB.

Si l'on considère l'ensemble des jeunes de 15-35 ans, il est observé, d'une part, un niveau de consommation (2254 milliards de FCFA) qui dépasse celui du revenu du travail (1963 milliards de FCFA). Leur niveau de déficit s'élève à 291 milliards de FCFA. D'autre part, le secteur informel est le principal pourvoyeur d'emplois pour la jeunesse. En effet, 75% du revenu du travail provient de l'auto-emploi, ce qui correspond à près de 20% de pertes en termes de fiscalité.

Période de surplus économique au Mali et dans d'autres pays benchmark

L'analyse du cycle de vie économique au Mali révèle que les groupes d'âge 0-26 ans et 63 ans plus, consomment plus que ce qu'ils gagnent par leur travail. A l'opposé, les individus de la tranche 27-62 ans génèrent un revenu du travail supérieur à leur consommation. Ainsi, la période de cumul du surplus économique au Mali commence à 27 ans et se termine à 62 ans, soit une durée de 36 ans. Au Sénégal[2] et en Mauritanie[3], la durée de génération du surplus économique est de 34 ans et 36 ans respectivement. Dans ces trois pays, on constate que le surplus est dégagé sur une durée de plus de 30 ans. En revanche, dans les pays d'Afrique orientale et australe, le surplus est dégagé sur une période plus courte. Au Kenya, la population active génère un surplus entre 29 ans et 55 ans en 2004, ce qui représente une durée de 27 ans. En Afrique du Sud et au Mozambique, la durée de cumul du surplus est estimée à 30 ans et 26 ans respectivement.

Tableau : Période du surplus économique dans quelques pays africains

Pays	Age à la fin du surplus	Age à la fin du surplus	Durée de cumul du surplus
Mozambique (2008)	32	57	26
Kenya (2004)	29	55	27
Afrique du Sud (2005)	30	59	30
Sénégal (2011)	30	63	34
Mali (2015)	27	62	36
Mauritanie (2014)	30	68	38

Source : CREFAT(2014), CREFAT (2016b), République du Mali (2016), Nations Unies (2013).

L'analyse du tableau ci-dessus révèle donc que la période du surplus est plus large au Mali, en Mauritanie et au Sénégal que dans les autres pays benchmark. Ceci s'explique par la prédominance du secteur informel dans les économies ouest africaines contrairement aux pays de l'Afrique orientale (Kenya) et australe (Afrique du Sud et Mozambique) qui sont des économies plus formelles. En effet, le secteur informel est souvent caractérisé par un retrait volontaire et tardif des individus du marché du travail. C'est ce qu'on observe en particulier dans les pays de l'Afrique de l'Ouest où la fin du surplus économique intervient après l'âge de 60 ans. Par contre, dans les économies dominées par le secteur moderne, le départ à la retraite est plus contraignant et s'effectue un peu plus tôt. C'est le cas de l'Afrique du Sud, du Kenya et du Mozambique où la fin du surplus intervient avant l'âge de 60 ans.

[1] CREFAT (2014), Dépendance économique et demande sociale au Sénégal : Gap de 35% du PIB pour financer la consommation, Policy Brief N°03
[2] CREFAT (2016b), Dépendance économique en Mauritanie : Entre soutien public et privé, Policy Brief de la Mauritanie.

Recommandations

Le chômage des jeunes est une problématique majeure dans tous les pays du monde et suscite un grand intérêt parce que des taux de chômage élevé peuvent bloquer le développement à long terme d'un pays (Bloom et al 2010). Ceci s'explique par le fait que le chômage des jeunes limite la capacité d'un pays à récolter les dividendes démographiques.

Au Mali, les jeunes s'activent principalement dans le secteur informel et sont économiquement dépendants jusqu'à l'âge de 26 ans. Les recommandations suivantes sont suggérées pour réduire la dépendance des jeunes et optimiser la capture du dividende démographique :

- Veiller à l'adéquation formation-emploi des jeunes
- Promouvoir la création d'emplois formels
- Renforcer les capacités des structures de collecte et d'analyse des données sur l'emploi jeunes

Actions

A court terme :

- Promouvoir la formation technique et professionnelle de qualité et de courte durée adaptée aux besoins du marché de travail ;
- Réaliser une analyse des secteurs porteurs et des besoins de l'économie nationale en ressources humaines ;
- Renforcer les initiatives de création des emplois jeunes (formation, accès aux crédits, foires,)
- Mettre en place des lignes de crédits dédiées aux jeunes au niveau du fonds de garantie du secteur privé avec des taux d'intérêts préférentiels) ;
- Mener une compagne d'information et de sensibilisation sur les opportunités en matière de financement et d'accompagnement des jeunes.

A moyen terme :

- Adapter les programmes de formation aux besoins de l'économie nationale en ressources humaines ;
- Mettre en place une plateforme commune de gestion des données sur l'emploi et la formation professionnelles des jeunes ;
- Mettre en place des initiatives de reconversions des jeunes diplômés sans emplois, en particulier dans le domaine agro-sylvo-pastoral.
- Conduire des initiatives incitatives à l'entreprenariat des jeunes.

A long terme :

- Encourager les investissements productifs via les systèmes de financement adaptés aux besoins du pays.

Références Bibliographiques

AfDB (2015), Rapport Annuel, 130p.

Bloom D., D. Canning, L. Hu, Y. Liu, A. Mahal et W. Yip (2010). « The contribution of Population Health and Demographic Change to Economic Growth in China and India », Journal of Comparative Economics, 38:17-33.

CREFAT (2014), « Dépendance économique et demande sociale au Sénégal : Gap de 35% du PIB pour financer la consommation », *Policy Brief* N°03

CREFAT (2016a), *Manuel de formation sur la méthodologie des Comptes de transfert nationaux*.

CREFAT (2016b), « Dépendance économique en Mauritanie : Entre soutien public et privé », Policy Brief - Mauritanie.

INSTAT (2015), « Sante, emploi, sécurité alimentaire et dépenses de Consommation des ménages » Rapport résultats Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP)

République du Mali (2016), *Rapport national sur le profil du dividende démographique au Mali en 2015*, Version définitive.

Nations Unies (2015), « Le Développement Economique en Afrique : Libérer le potentiel du commerce des services en Afrique pour la croissance et le développement » ; *Rapport 2015*, 166p.

OIT (2014), Rapport Annuel, 145p

Population Reference Bureau (2013), Synthèse de rapports; 12p.

Equipe de Rédaction

Equipe Nationale

Aoua Saran DEMBELE -ONEF
Robert DABOU - SWEDD,
Madou Diallo -SWEDD
Aminata Batogoma SOGOBA - CPS Education

Appui Technique CREG/CREFAT

Edem Akpo
Yédodé Ahokpossi
Latif Dramani
Diama diop Dia
Mame Coura Ndiaye Kama